

À Poitiers, « le cadre spatial est aussi un cadre temporel »

Penser la ville, l'aménager, la structurer relèvent de choix politiques et techniques. Quels services mettre en place dans une ville ? Quels moyens de transport développer ? Ce qui est offert au citoyen correspond-il réellement à ses besoins, l'utilisation d'un même lieu variant selon le sexe, l'âge, la classe sociale... ? Les temps sociaux se diversifient aussi à mesure que la société évolue : travail des femmes, réduction du temps de travail, flexibilité horaire des emplois, extrême mobilité de certaines classes sociales, immobilité d'autres. Ce sont tous ces temps qui se conjuguent au sein d'une ville. L'espace public n'est pas fréquenté par les mêmes populations d'une heure à l'autre et les besoins de tous doivent pouvoir être pris en compte. Ce qui fait dire à Dominique Royoux, directeur de l'Agence des temps de Poitiers, que « le cadre spatial est aussi un cadre temporel¹ ».

Cette réflexion autour du « temps des villes » a été étudiée dans le rapport d'Edmond Hervé, député maire de Rennes, remis le 19 juin 2001 au ministre délégué à la Ville. Dès 1998, soutenue par la DATAR, la communauté d'agglomération de Poitiers s'était saisie de cette question, considérant la prise en compte du temps comme fondamentale dans la lutte contre les inégalités, notamment celles liées au sexe et au lieu d'habitation, en réinterrogeant les accès aux transports, à la culture, aux loisirs. Dans un premier temps, une phase de réflexion s'engage, des enquêtes sont menées auprès des habitants, des administrations et des commerçants. En mars 2001, au lendemain des élections

municipales, l'Agence des temps est créée au sein du service recherche et développement de l'agglomération. Elle est animée par deux élues et dirigée par le directeur du service accompagné d'une assistante.

L'agence se fixe plusieurs missions : sensibiliser à la question du temps la population, les acteurs locaux et tous les producteurs de temps comme les commerçants, les services publics ou les transporteurs ; harmoniser les différents temps de la ville ; innover dans les services aux personnes et accroître l'accès aux services publics ; être un lieu d'expérimentation, de débat et d'observation. Pour ce faire, elle s'appuie notamment sur des financements du Fonds social européen, dans le cadre du programme d'initiative communautaire Equal².

Pour nourrir son action, l'agence a commencé par mettre en place trois instances de débat et de réflexion pour les habitants, pour les élus et pour divers partenaires. Tous les deux mois, une réunion publique, « Les mardis du temps », se déroule à la médiathèque de Poitiers. On y aborde des thèmes comme les transports, le temps des pères, les 35 heures, la garde des jeunes enfants, le temps de la nuit... Principales utilisatrices des services, les femmes se sentent concernées et participent aux débats, car les temps de la ville ont été pensés par les hommes. Ces débats, souvent introduits par un spécialiste, font remonter les problèmes rencontrés par les habitants et permettent d'envisager

¹ Dominique Royoux, « L'Agence des temps de Poitiers », Urbanisme, n° 320, 2001.

² L'objectif du programme européen Equal est la coopération transnationale pour la promotion de pratiques nouvelles de lutte contre les discriminations et les inégalités de toute nature en relation avec le marché du travail.

les transformations possibles qui faciliteraient la vie quotidienne. Il s'agit d'imaginer des solutions, de proposer des alternatives qui seront débattues également avec les élus et les partenaires privés et institutionnels de l'agglomération dans d'autres instances comme le Comité consultatif du temps qui réunit des représentants de l'université, du rectorat, des entreprises, des syndicats, des transporteurs, de l'hôpital... pour discuter des aménagements envisageables. Pour obtenir un soutien politique à l'échelle intercommunale, les actions sont aussi débattues au sein d'un groupe de travail « Temps » composé de deux élus de chaque commune de l'agglomération. Pour alimenter la réflexion, l'Agence des temps s'appuie aussi sur des enquêtes auprès des usagers et des professionnels. Une enquête via le magazine municipal a ainsi montré que ce qui conviendrait le mieux aux habitants serait la création d'antennes de services et d'administration dans les quartiers et une fréquence plus importante des transports en commun. Une autre enquête en partenariat avec le Centre communal d'action sociale et la Délégation régionale aux droits des femmes a aussi montré les besoins en matière de gardes d'enfants dans les crèches pour les familles qui ont des horaires atypiques.

Ces instances ont permis d'engager des négociations et d'aboutir à des changements concrets, tout en veillant à ne pas « aggraver le temps des uns par le temps des autres » selon Catherine Coutelle, adjointe au maire chargée du développement économique, de l'université et du temps. En effet, rendre service aux uns, en flexibilisant les horaires de la crèche par exemple, peut engendrer des problèmes de gardes d'enfants pour les employés concernés.

La démarche de concertation a déjà permis quelques avancées. Ainsi, l'université de Poitiers a accepté d'étaler les heures de commencement des cours, qui débutent désormais tous les quarts d'heure, entre 8 heures et 9 heures, ce qui a permis de désengorger les transports en commun. La médiathèque

est désormais ouverte jusqu'à 22 heures, deux soirs par semaine. L'ouverture d'une crèche de centre-ville le samedi est actuellement à l'étude. Les horaires d'ouverture de la mairie ont évolué et les bureaux sont ouverts en continu de 8h30 à 17h00 afin que les usagers puissent s'y rendre pendant la pause déjeuner. Les horaires du nouveau réseau de bus ont été définis en fonction des fréquences d'utilisation et des liaisons ont été créées le dimanche entre l'hôpital et les maisons pour personnes âgées.

L'Agence des temps a en outre lancé l'expérience du guichet unique pour la rentrée scolaire : il s'agit de réunir dans un même lieu entre 17h30 et 19h00 tous les services publics et associations concernés. « Les familles peuvent au même endroit acheter la carte de transport, la carte de cantine, s'inscrire à la bibliothèque, à un club de sport, au conservatoire, etc. Les services de la CAF sont également présents pour faciliter les démarches relatives aux différentes allocations », explique Dominique Royoux, responsable de l'agence, dans un entretien accordé à la Fédération nationale des Francas³. Cette opération se déroule dans les six principaux quartiers de l'agglomération, à raison d'un soir par quartier.

En soulevant la question du temps, l'agence interroge la place des femmes dans la ville. Comme le souligne le philosophe Luc Carton, « une part stratégique de l'expérience des femmes n'est-elle pas de se trouver au carrefour des temps ? Elles sont à la fois dans le temps de la professionnalité, du métier, du salariat, et dans le temps de la communauté, de la collectivité et du voisinage⁴ ».

Toujours en période de recherche et d'expérimentation, l'Agence des temps semble avoir déjà avancé dans un certain

³ Fédération nationale des Francas, Le Bulletin des action locales, n° 2, 2002.

⁴ Luc Carton, « Proximité, savoirs sociaux, compétences, qualification : des complémentarités fondatrices de professionnalité ? », in Femmes-relais : quelle place dans l'intervention sociale ?, Profession Banlieue, coll. Actes de rencontre, 2000.

nombre de domaines : elle mobilise les acteurs locaux sur une problématique nouvelle, celle du temps, et se veut force de proposition d'expériences novatrices. Modifier des horaires bouscule les pratiques, intervient sur les modes de penser et de faire et remet en cause des

acquis. Cette initiative réclame une certaine appropriation des acteurs d'une part, la concertation et le partenariat de nombreux décideurs locaux d'autre part. Cette démarche ne pourra évoluer qu'avec... le temps.

Agence des temps
Communauté d'agglomération de Poitiers
11 bis, rue du Puygarreau
BP 569 - Poitiers Cedex
Tél. 05 49 52 36 14
Fax 05 49 52 38 83

Mots clés (indexation DPH) : TEMPS, FEMMES, AMÉNAGEMENT URBAIN.

Fiche réalisée le 17/11/2003
